

VOUS ACCOMPAGNER VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Ce document est une communication à caractère commercial. Il est destiné aux seuls partenaires internes et externes de Generali Wealth Solutions et ne saurait être communiqué à un investisseur final.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement destinées à présenter de manière générale Generali Wealth Solutions ainsi que ses activités, sans tenir compte à ce stade des particularités de chaque client en termes de situation personnelle, de besoins et de stratégie. Elles ne sauraient porter sur un produit particulier et/ou se substituer à l'analyse de la documentation réglementaire et contractuelle relative à chaque produit ou service.

Ces informations n'ont pas vocation à constituer un conseil de quelque nature que ce soit. Elles ne sauraient préjuger des obligations légales d'information et de conseil à la charge de l'intermédiaire avec lequel le client est en relation. Avant toute souscription d'un service d'investissement ou d'un produit financier, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, règlement, document intitulé "informations clés pour l'investisseur", Term sheet, conditions contractuelles du service d'investissement) en particulier celles liées aux risques associés à ce service ou produit.

Generali Wealth Solutions étudie au cas par cas les dossiers qui lui sont présentés. Les investissements sont toujours soumis aux fluctuations du marché. Ils peuvent varier à la hausse comme à la baisse et présentent, selon leur nature et caractéristiques, plusieurs risques, dont un risque de perte en capital, de liquidité ou de défaut de l'émetteur. Compte-tenu des risques de marché inhérents à tout investissement, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Avant d'envisager une décision d'investissement, Generali Wealth Solutions se tiendra à disposition pour tout complément d'information et pour évaluer l'adéquation/le caractère approprié de cette solution avec le profil de l'investisseur.

Bien que ces informations aient été préparées de bonne foi, aucune déclaration ni garantie, expresse ou tacite concernant leur exactitude ou leur exhaustivité, n'est ou ne sera faite et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par Generali Wealth Solutions à cet égard. Les informations sont formulées sur la base de nos connaissances au moment de la publication du présent document et peuvent, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires contraires faire l'objet de modifications sans préavis.



SG1240GPAT-23 - G.PAT - Janvier 2024 - Crédit photo : Getty Images - Studio Graphique

Generali Wealth Solutions, RCS Paris 844 879 049 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-20000036 - Siège social : 2, rue Pillet-Will 75009 Paris.



**GENERALI
WEALTH
SOLUTIONS**



**GENERALI
WEALTH
SOLUTIONS**

SOMMAIRE

GENERALI WEALTH SOLUTIONS

GENERALI WEALTH SOLUTIONS : P. 4

QUI SOMMES-NOUS ?

SPÉCIALISTES DES SOLUTIONS PATRIMONIALES :
UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

INGÉNIERIE PATRIMONIALE : P. 5

DÉVELOPPER ET STRUCTURER
SON PATRIMOINE

INGÉNIERIE FINANCIÈRE : P. 6 à 8

GESTION PILOTÉE,
GESTION SOUS MANDAT,
FONDS DÉDIÉS ET RÉSERVÉS,
PRODUITS STRUCTURÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

Generali Wealth Solutions est la société de gestion de portefeuille à vocation patrimoniale, filiale à 100% de Generali Vie, dont la mission est de proposer aux **partenaires** de Generali un accompagnement dans l'élaboration de **solutions financières et patrimoniales**. Notre équipe d'experts conçoit et met en œuvre des solutions sur-mesure en s'appuyant sur ses valeurs fondatrices : expertise, agilité et proximité.

Parce que nous sommes convaincus qu'une écoute attentive est primordiale pour structurer le patrimoine de vos clients, nos experts bâtissent avec vous une **relation de proximité et durable**.

SPÉCIALISTES DES SOLUTIONS PATRIMONIALES : UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

Bénéficiant d'une solide expérience dans l'ingénierie financière et patrimoniale, notre équipe de Spécialistes des Solutions Patrimoniales vous accompagne à chaque étape de la mise en place des solutions d'investissement sur-mesure.

Ils apportent leur savoir-faire dans l'élaboration, la proposition et le suivi des solutions proposées.

Ils constituent par leur expérience pluridisciplinaire le point d'entrée à l'ensemble de nos expertises qu'ils coordonnent et sont à votre disposition et à votre écoute, à toutes les phases de la vie du contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite.



INGÉNIERIE PATRIMONIALE

DÉVELOPPER ET STRUCTURER SON PATRIMOINE

Parce que la gestion de patrimoine ne se limite pas à la construction d'un portefeuille, nos experts en ingénierie patrimoniale ont pensé et construit un parcours complet afin de proposer un accompagnement sur-mesure dans l'élaboration de stratégies patrimoniales.

Qu'il s'agisse d'un patrimoine privé ou professionnel, acquis, en développement ou à transmettre, ils vous accompagnent à chaque étape et veillent à ce que leurs pistes de réflexions patrimoniales soient évolutives et toujours en adéquation avec les intérêts et les objectifs de vos clients.



ÉCOUTE

Un bilan patrimonial est le fruit de l'analyse d'une situation, d'un environnement familial, professionnel, économique et d'objectifs définis ou à définir. L'ingénieur patrimonial prend donc le temps d'écouter, de comprendre les aspirations et de recueillir toutes les informations nécessaires.



ANALYSE

À l'issue de la phase d'écoute, toutes les données intégrant les projets tant privés que professionnels sont étudiées et analysées minutieusement pour une restitution détaillée et pertinente.



PISTES DE RÉFLEXION

Dernière étape : le bilan patrimonial composé de pistes de réflexion personnalisées, qui constituent des aides à la décision*, est remis et commenté par les ingénieurs patrimoniaux. Le projet pourra évoluer au fil des discussions et échanges.

* La prise de décision et sa mise en œuvre incombent au client avec l'aide de ses conseils.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

VALORISER UN PATRIMOINE SUR LE LONG TERME

Fort d'une solide expérience des marchés et des produits financiers, notre pôle d'ingénierie financière dispose d'un large univers d'investissement composé notamment de produits structurés, de titres en direct et d'OPCVM en architecture ouverte, afin de vous accompagner dans la mise en place de solutions **diversifiées et personnalisées**.

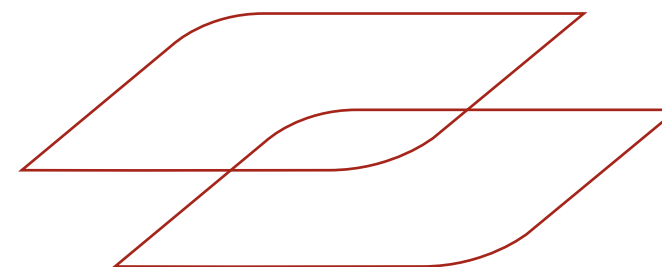
Au sein de leur contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et /ou de retraite, vos clients peuvent :

- gérer eux-mêmes leurs avoirs via la gestion libre ;
- confier la gestion à des experts grâce à la **gestion pilotée** ou à la **gestion sous mandat**. Ces modes de gestion sont destinés aux souscripteurs qui ne souhaitent pas suivre de manière régulière les marchés financiers et qui désirent déléguer la gestion de leurs avoirs à des professionnels.

LA GESTION PILOTÉE

Une solution simple et accessible qui permet aux clients d'accéder à une allocation clé en main adaptée à leur profil de risque.

L'allocation, investie en OPCVM, est revue plusieurs fois par an en fonction des analyses et anticipations de notre équipe de gestion qui réalise des arbitrages afin de répondre au mieux à l'environnement de marché. Ces opérations ne nécessitent pas l'accord individuel de chaque client, ce qui permet une plus grande **réactivité**.



LA GESTION SOUS MANDAT

Déléguer tout ou partie de la gestion du contrat à des experts des marchés financiers et accéder à un large univers d'investissement.

La gestion sous mandat permet de confier la gestion de son épargne à des professionnels des marchés financiers. C'est un service **haut-de-gamme** répondant aux attentes des clients les plus exigeants, et chaque portefeuille est construit de manière à répondre aux objectifs propres à chaque client.

Ce mode de gestion **individualisé** offre l'accès à un très large univers d'investissement permettant une forte diversification des risques déterminée selon son profil de risque, et comprenant les **titres en direct** et les OPCVM en architecture ouverte.

La gestion sous mandat présente l'avantage de pouvoir se combiner avec la gestion libre.

Dans le cadre du service de gestion sous mandat, **Generali Wealth Solutions** propose plusieurs orientations de gestion permettant de s'adapter de façon très réactive aux différentes situations de marchés, ainsi que l'accès direct à l'équipe de gestion.

**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est liée à l'évolution des marchés financiers.
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**



INGÉNIERIE FINANCIÈRE

LES FONDS DÉDIÉS ET RÉSERVÉS

Le fonds dédié est une solution d'investissement créée spécifiquement à la demande d'un investisseur privé. Le fonds réservé est quant à lui initié à la demande d'un partenaire pour les besoins de ses propres clients.

Prenant la forme d'OPCVM, ils font l'objet d'un agrément spécifique par les autorités de marché et permettent d'accéder à une gestion **sur-mesure** qui répondra à un cahier des charges précis. Ils peuvent être souscrits auprès de différents établissements assureurs, sous réserve d'être référencés par ces derniers.

Dotés d'une **grande flexibilité**, ils peuvent inclure différents types d'actifs parmi lesquels des titres en direct, des OPCVM en architecture ouverte ou encore des produits dérivés listés.

Des comptes-rendus mensuels sont élaborés de manière personnalisée et l'équipe de gestion est disponible à tout moment.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est liée à l'évolution des marchés financiers.
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

LES PRODUITS STRUCTURÉS

Le produit structuré est un instrument financier complexe dans lequel le rendement est indexé à un actif sous-jacent, par exemple un indice ou une action, avec des conditions prédéfinies telles l'échéance, le coupon ou le niveau de la protection du capital.



FLEXIBILITÉ

Ils peuvent s'adapter à toute configuration de marché et à des cahiers des charges spécifiques.



DIVERSIFICATION

Solution d'investissement à part entière, ils offrent une alternative et une diversification aux investissements traditionnels.



PROTECTION

Ils peuvent bénéficier d'une protection sur-mesure en adéquation avec chaque profil investisseur.

LES PRODUITS STRUCTURÉS AVEC GENERALI WEALTH SOLUTIONS

• DES PRODUITS « CLÉ EN MAIN » CONSTRUITS EN COLLABORATION AVEC NOTRE ÉQUIPE DE GESTION

Des investissements innovants, faciles d'accès, diversifiants et complémentaires aux supports traditionnels, qui résultent d'une veille commerciale, d'une analyse des marchés et de l'observation des grandes tendances économiques.

• DES PRODUITS DÉDIÉS « SUR-MESURE » QUI RÉPONDENT À VOS OBJECTIFS

Generali Wealth Solutions met à votre disposition son savoir-faire pour bâtir le produit qui répondra au mieux à vos besoins. Après avoir échangé sur vos contraintes et vos attentes, Generali Wealth Solutions réalise un appel d'offre auprès des émetteurs pour vous proposer les meilleures conditions.

• DES PRODUITS RISQUÉS RÉSERVÉS À CERTAINS PORTEFEUILLES

Les produits structurés supportent un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie ou à l'échéance, un risque de crédit (risque de faillite ou de défaut de l'Émetteur ou du Garant). Ces produits peuvent comporter un degré de complexité important et peuvent être réservés aux seuls clients disposant d'une connaissance et d'une expérience en matière d'investissement suffisante. Ils exposent également le client au coût d'opportunité si le scénario anticipé ne se réalise pas. En cas de sortie du placement avant son échéance, le cours de revente dépend des paramètres de marché.

